



Mes chères concitoyennes

Mes chers concitoyens,

Depuis 1 an, j'exerce les fonctions de Maire, de vice-président de notre agglomération chargé des travaux, de l'accessibilité et des parkings. Au titres des représentations syndicales, je suis vice-président du SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau) qui regroupe 42 communes sur 3 départements (Essonnes, Seine-et-Marne, Loiret) où je suis chargé des immeubles et des systèmes d'informations géographiques, et délégué du SIREDOM (Syndicat Intercommunal de Revalorisation de nos Ordures Ménagères). Je suis par ailleurs membre du conseil d'administration de notre réseau de bus (TICE), tout en continuant mes activités à mi-temps d'ingénieur divisionnaire au Centre d'Expertise du Soutien du Combattant et des Forces (CESCOF) en charge de l'innovation.

Si j'arrive à exercer toutes ces activités, c'est parce qu'elles me passionnent et parce qu'elles sont toutes complémentaires pour la gestion de notre commune. Mais c'est aussi parce que dans tous ces domaines je suis entouré de collaboratrices et collaborateurs compétents et très expérimentés.

BILAN DE NOTRE PREMIÈRE ANNÉE À LA CONDUITE DE LA MUNICIPALITÉ :

Promesse tenue ! Le 12 mai nous avons organisé avec l'ensemble des élus de mon groupe politique « Agir pour Villabé », une réunion publique de démocratie participative afin de vous présenter notre bilan.

Cette réunion a eu pour objectif non seulement de dresser la liste de nos actions depuis le 5 avril 2014 et de faire cesser toutes les rumeurs colportées par des tracts mal intentionnés mais aussi de présenter nos

projets à court et moyen terme.



BUDGET CONTRAINT :

Avec une baisse de 177 836€ de l'aide que l'État apportait à notre commune, nous avons décidé et réussi, malgré tout à ne pas augmenter nos taux

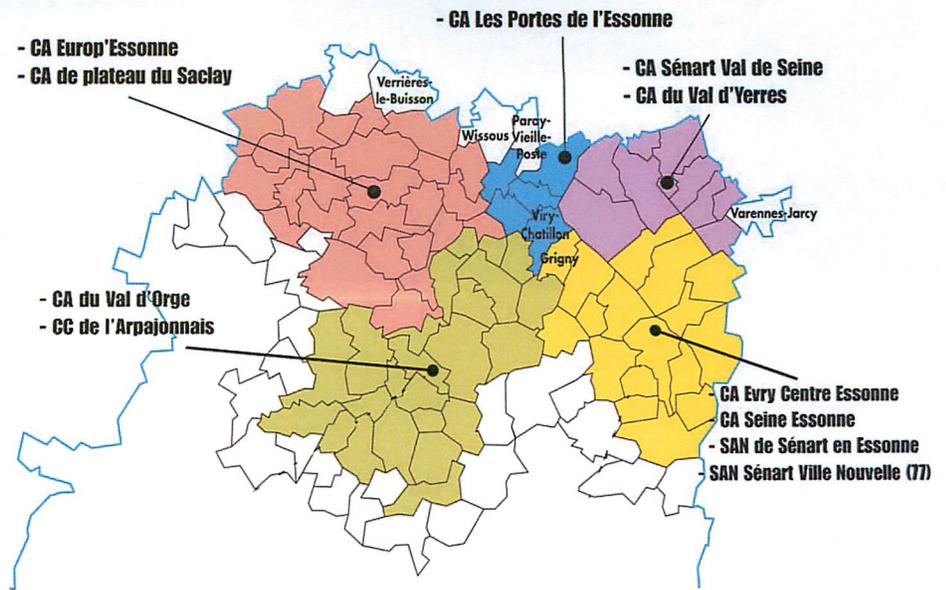
d'impôts locaux tout en maintenant notre niveau d'investissement important à 2 305 589€, sans avoir à recourir à l'emprunt pour la deuxième fois depuis notre élection. Nous continuerons à baisser notre taux d'endettement afin d'être en mesure de réaliser les projets importants : maison médicale, maison de retraite, terrain de tennis couvert, stade synthétique, déploiement de la vidéo surveillance. Nos dépenses de fonctionnement : 6 360 967€ sont encore trop élevées et nous continuerons à rechercher des sources d'économies.

INTERCOMMUNALITÉ :

Avant le 1^{er} juillet 2015, les projets de création, fusion ou modification de périmètre d'EPCI à fiscalité propre seront arrêtés par Monsieur Le Préfet, et notifiés aux Maires et Présidents d'EPCI concernés.

Avant le 31 août notre conseil municipal devra donner son avis sur le schéma qui concernera Villabé. A défaut d'accord des communes dans les trois mois, la Commission Régionale de Coopération Intercommunale (CRCI) sera de nouveau saisie pour se prononcer dans un délai d'un mois. Ainsi la grande intercommunalité de 530 000 habitants a été abandonnée et ramenée à 330 000 habitants regroupant 24 communes (CAECE, Seine Essonne, Sénart, San Sénart et Grigny).

L'intégration de Grigny qui devra se séparer de Viry-Châtillon est assez peu compréhensible sauf à croire qu'il s'agisse d'une option politique. Notre Conseil a voté en décembre dernier pour la création d'une grande agglomération mais s'est opposé au



périmètre proposé. Je gage qu'une fois encore il ne vote contre cette nouvelle proposition de périmètre, alors que les modes de gouvernance et de représentativité pour une petite commune comme Villabé sont encore mal définis.

A VOTRE RENCONTRE, TOUTES LES SEMAINES :

Depuis 1 an, j'assure des permanences en Mairie tous les samedis de 8h30 à 12h pour être à votre écoute.

Vous pouvez me contacter directement au 06 09 56 29 01 afin de me signaler tout problème grave sur la commune. A partir de ce mois de mai, je vous propose de venir vous rencontrer avec mes adjoints

au Maire et les conseillers municipaux dans votre quartier.



Cordialement
Dirat

Karl DIRAT

Le Maire

vice-président de la C.A.E.C.E

vice-président du SIARCE

Mairie de Villabé - 34, bis, avenue du 8 Mai 1945 - 91100 Villabé

M. LE MAIRE reçoit sur RDV tous les samedis de 9h00 à 12h00 - Tel : 01 69 11 19 75 - <http://www.villabe.fr/>